

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 15 novembre 2021, à 19h00, en la salle municipale de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2

Karl Hunting, conseiller au siège no 3

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4

René Bessette, conseiller au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Est absente :

Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance 4 octobre 2021
- 3.0 Adoption des comptes payés d'octobre 2021
- 4.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour octobre 2021
- 5.0 Période de questions
- 6.0 Dérogation mineure :
 - 6.1 Dérogation mineure 2021-09-0009 afin de permettre la construction de 3 bâtiments principaux supplémentaires servant au mini-entrepotage
- 7.0 Règlements :
 - 7.1 Adoption règlement concernant l'utilisation des parcs municipaux et autres espaces publics de la Ville de Waterville
 - 7.2 Avis de motion et présentation du projet de règlement déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires pour l'exercice financier 2022
- 8.0 Résolutions :
 - 8.1 Pont couvert Milby – implantation d'un sens unique par le MTQ
 - 8.2 Décompte progressif no 2 de TGC Inc. pour les travaux de réfection des rues Principale Sud et Highland
 - 8.3 Calendrier des séances régulières du conseil pour l'année 2022 - modifié
 - 8.4 Nomination du maire suppléant Fin 2021 et 2022
 - 8.5 Nomination substitut du maire pour siéger en son absence à la MRC



- 8.6 Nomination des élus aux différents comités et conseils d'administration à titre de représentant de la Ville de Waterville
 - 8.7 MRC – Souper de Noël
 - 8.8 Octroi d'un contrat d'entretien de la patinoire extérieure et de la glissade saison 2021-2022
 - 8.9 Adoption budget OMH révisé
 - 8.10 Acquisition de l'Église ABVM Waterville – Offre d'achat et Mandat notaire
 - 8.11 Déclarations des intérêts pécuniaires
 - 8.12 Embauche employé temporaire déneigement
 - 8.13 Problématique à l'usine de filtration – Quittance mutuelle selon entente conditionnelle
 - 8.14 TECQ 2019-2023– Programmation de travaux version no 2
 - 8.15 Mandat débitmètre station de pompage eau brute
 - 8.16 Demande au Ministère des Transports – modification de limite de vitesse et de signalisation sur la route 147 entre le carrefour giratoire et le pont Mitchell
 - 8.17 Adhésion Acti-Sports 2021-2022
- 9.0 Varia
- 10.0 Questions des contribuables
- 11.0 Levée de l'assemblée

4978-2021-11-15

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

4979-2021-11-15

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 4 octobre au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.



Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 octobre 2021 soit adopté.

4980-2021-11-15

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AU 31 OCTOBRE 2021

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

Que les comptes payés et à payer du 1^{er} au 31 octobre 2021 soient adoptés :

- Les activités courantes du 1^{er} au 31 octobre 2021 : 669,011.93 \$
- Les salaires du 1^{er} au 31 octobre 2021 : 28,379.29 \$

La secrétaire-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no.310.

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LES MOIS D'OCTOBRE 2021

La secrétaire trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois d'août 2021.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente.

4981-2021-11-15

DÉROGATION MINEURE 2021-09-0009 AFIN DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION DE 3 BÂTIMENTS PRINCIPAUX SUPPLÉMENTAIRES SERVANT AU MINI-ENTREPOSAGE

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour la construction de 3 nouveaux bâtiments d'entreposage au 4865, chemin Nichol, lot 2 129 623 ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 4.1 du règlement de Zonage 614 permet un seul bâtiment principal par terrain;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation permet la construction de plusieurs bâtiment principaux pour certains types d'usages ou de projets, toutefois les mini-entrepôts, ne sont pas inclus dans les exceptions;



CONSIDÉRANT QUE cet usage n'est permis que dans certaines zones au plan de Zonage et qu'il est préférable de concentrer cet usage dans le même secteur ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a effectué l'analyse de la demande et que l'application de la réglementation cause un préjudice au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne cause pas de préjudice aux propriétaires des immeubles voisins;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser la demande de dérogation mineure pour la construction de 3 bâtiments principaux supplémentaires de mini-entrepôt, tel que présenté sur le plan préparé par Éric Bachand, arpenteur (Dossier 7507) daté du 17 septembre 2021;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal approuve la recommandation du CCU en autorisant la dérogation mineure.

4982-2021-11-15

ADOPTION RÈGLEMENT NO 648 CONCERNANT L'UTILISATION DES PARCS MUNICIPAUX ET AUTRES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE WATERVILLE

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller René Bessette
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement # 648 intitulé « Règlement no 648 concernant l'utilisation des parcs municipaux et autres espaces publics de la Ville de Waterville ».

4983-2021-11-15

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT DÉLÉGUANT LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Philippe-David Blanchette, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement visant l'adoption d'un règlement déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires pour l'exercice financier 2022.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.



PONT COUVERT MILBY – IMPLANTATION D’UN SENS UNIQUE PAR LE MTQ

ATTENDU QUE le Ministère des Transports (MTQ) désire implanter un sens unique sur le pont couvert Milby, de l’accès au camping vers la route 147 ;

ATTENDU QUE cette modification permettra de maintenir le statut de pont patrimonial sous la gestion du MTQ tout en corrigeant la problématique d’accrochage du pont par les roulettes provenant de la route 147 ;

ATTENDU QUE les gabarits de hauteur aux approches du pont seront maintenus en place ;

ATTENDU QUE le MTQ assumera la totalité des frais de la nouvelle signalisation requise incluant celle sur le pont couvert (de juridiction municipale) ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l’unanimité

D’appuyer la proposition de modification de circulation sur le pont couvert Milby du Ministère des Transports du Québec.

DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2 DE TGC INC POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES PRINCIPALE SUD ET HIGHLAND

CONSIDÉRANT QUE l’entrepreneur TGC a réalisé une partie des travaux soit principalement une partie des travaux de conduites;

CONSIDÉRANT QUE l’entrepreneur doit présenter un décompte progressif afin d’obtenir un paiement;

CONSIDÉRANT QUE la firme EXP nous recommande le paiement du décompte no 2 présenté par TGC Inc.;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l’unanimité

D’approuver le décompte progressif no. 2 de TGC Inc. au montant de 1,091,665.06\$ taxes incluses pour les travaux de réfection des rues Principale Sud et Highland, tel que recommandé par EXP.



CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022 - MODIFIÉ

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit adopter un calendrier des séances régulières du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le calendrier adopté le 4 octobre doit être modifié;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le calendrier modifié suivant pour les séances régulières du conseil municipal de l'année 2022 :

Heure des séances : 19h

Lundi 17 janvier 2022
Lundi 7 février 2022
Lundi 7 mars 2022
Lundi 4 avril 2022
Lundi 2 mai 2022
Lundi 6 juin 2022
Lundi 4 juillet 2022
Lundi 15 août 2022
Mardi 6 septembre 2022
Lundi 3 octobre 2022
Lundi 7 novembre 2022
Lundi 5 décembre 2022

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR FIN 2021 ET 2022

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller René Bessette
Et résolu à l'unanimité

De nommer le maire suppléant selon le tableau suivant pour l'année 2022 :

Nom	Période
Véronique Blais	Novembre à décembre 2021
Philippe-David Blanchette	Janvier à mars 2022
René Bessette	Avril à juin 2022
Gaétan Lafond	Juillet à septembre 2022
Karl Hunting	Octobre à décembre 2022



NOMINATION DU SUBSTITUT DU MAIRE POUR SIÉGER EN SON ABSENCE À LA MRC

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit désigner, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville procède à la nomination de maire suppléant en alternance par résolution à chaque année pour l'année suivante;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

QUE la personne nommée maire-suppléant est également la personne désignée comme substitut du maire pour siéger à la MRC en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir ou de vacance de son poste;

DE transmettre copie à la MRC pour l'informer :

- De la présente résolution
- Des résolutions de nomination du maire suppléant.

NOMINATION DES ÉLUS AUX DIFFÉRENTS COMITÉS ET CONSEILS D'ADMINISTRATION À TITRE DE REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE WATERVILLE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit nommer par résolution les élus qui représenteront la Ville aux différents comités et conseils d'administration ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

DE nommer les personnes suivantes à titre de représentant de la Ville de Waterville :

Poste	Nom	Comité / Conseil d'administration
Mairesse	Nathalie Dupuis	Siège d'office sur tous les comités de la ville Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook
Conseiller poste no 1	Philippe-David Blanchette	Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) Environnement Étude mobilité durable
Conseiller poste no 2	Gaétan Lafond	Administration et infrastructures municipales Sécurité publique et incendie Parcs et embellissement
Conseiller poste no 3	Karl Hunting	Loisirs Carrefour Loisir MRC Conseil Sport Loisir Acti-Sports Bibliothèque



Conseiller poste no 4	Gordon Barnett	Administration et infrastructures municipales Coaticook River Water Corporation
Conseillère poste no 5	Véronique Blais	Maison des jeunes Centre Communautaire et culturel Familles et Aînés Comité famille MRC Comité de travail Centre multifonctionnel
Conseiller poste no 6	René Bessette	Tourisme et culture Développement local (CDL) Planification stratégique Comité de travail Centre multifonctionnel
Citoyenne	Carole Chassé	Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook
	Olivier Girondin	OMH

4990-2021-11-15

MRC – SOUPER DE NOËL

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Coaticook organise un souper des fêtes le 26 novembre prochain ;

CONSIDÉRANT QUE le coût de cette activité est de 58 \$ taxes incluses par personne

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

QUE la ville assume le coût d'inscription pour les élus réélus et sortants intéressés.

4991-2021-11-15

OCTROI D'UN CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE ET DE LA GLISSADE SAISON 2021-2022

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville entretient une patinoire et une glissade extérieures pendant la période hivernale;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville souhaite engager un contractuel pour effectuer les travaux d'entretien et de surveillance de la patinoire et de la glissade;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le projet d'entente présenté par la directrice générale et donner le contrat d'entretien saison 2021-2022 de la patinoire extérieure et la glissade à Anthony Bergeron-Houle pour un montant total de 12 000 \$ plus taxes;

D'autoriser la direction générale à signer les documents relatifs à ce contrat.



ADOPTION BUDGET OMH 2021 RÉVISÉ

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a présenté un budget révisé de l'Office d'habitation de la Vallée de Coaticook pour l'immeuble de Waterville (2147) pour l'année 2021 ;

ATTENDU QUE le déficit prévu à répartir pour 2021 s'élève à 36 608 \$ élevant ainsi le montant du déficit payable, sur demande, par la Ville de Waterville à 4 067 \$;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte le budget 2021 révisé tel que présenté par la Société d'habitation du Québec en date du 15 septembre 2021.

ACQUISITION ÉGLISE ABVM DE WATERVILLE – MANDAT NOTAIRE

CONSIDÉRANT l'offre de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité de céder l'église Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie de Waterville à la Ville de Waterville pour la somme de 1\$;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville s'est engagé par résolution en septembre 2021 à procéder à l'acquisition de l'église de ABVM, selon les conditions de la Fabrique, afin d'en faire un Centre multifonctionnel ;

Il est proposé par le conseiller René Bessette
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette

Le vote est demandé par le conseiller au siège no. 3 Karl Hunting

Le conseiller au siège no. 1 Philippe-David Blanchette vote pour

Le conseiller au siège no. 2 Gaétan Lafond vote pour

Le conseiller au siège no. 3 Karl Hunting vote contre

Le conseiller au siège no. 4 Gordon Barnett vote contre

Le conseiller au siège no 6 René Bessette vote pour

Et résolu à la majorité des conseillers présents.

QUE la Ville de Waterville mandate le notaire Luc Custeau pour procéder au contrat d'acquisition et autorise la mairesse, Nathalie Dupuis ainsi que la directrice générale, Nathalie Isabelle, à signer pour et au nom de la Ville de Waterville ledit contrat d'acquisition.

DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les membres du conseil doivent chaque



année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, déposer une déclaration de leurs intérêts pécuniaires;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal de la Ville de Waterville prenne acte du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

4995-2021-11-15

EMBAUCHE POSTE SALARIÉ TEMPORAIRE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a besoin de combler un poste temporaire pour la période hivernale;

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher comme employé temporaire, monsieur Gilbert Ferland du 15 novembre 2021 au 15 avril 2022 selon l'échelon 2. Ces dates peuvent légèrement varier selon les besoins. Les conditions sont selon les dispositions de la convention collective (lettre d'entente #8) en vigueur.

4996-2021-11-15

PROBLÉMATIQUE À L'USINE DE FILTRATION – QUITTANCE MUTUELLE SELON ENTENTE CONDITIONNELLE

CONSIDÉRANT les problématiques rencontrées à l'usine de filtration depuis sa mise en marche en 2014 ;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont signé une Entente conditionnelle en octobre 2019 afin de prévoir des travaux permettant au Système de fonctionner correctement et normalement ;

CONSIDÉRANT QUE la période de rodage est terminée depuis le 11 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE les travaux et suivis reliés à l'entente conditionnelle ont été finalisés le 3 novembre 2021;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville est en accord avec les termes de la quittance mutuelle telle que présentée par la directrice générale ;



D'autoriser la mairesse et la direction générale à signer tous les documents relatifs à cette quittance.

4997-2021-11-15

TECQ 2019-2023 - PROGRAMMATION DE TRAVAUX VERSION N° 2

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond

Appuyé par le conseiller René Bessette

Et résolu à l'unanimité

QUE :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.



MANDAT DÉBITMÈTRE STATION DE POMPAGE EAU BRUTE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit remplacer le débitmètre installé sur la conduite d'eau brute acheminant l'eau brute vers l'usine de traitement de l'eau potable ;

CONSIDÉRANT QUE le débitmètre actuellement installé sur la conduite présente des signes de corrosion avancée et n'est plus fonctionnel ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite également installer une pompe de puisard pour éviter que les composantes du débitmètre soient submergées ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une proposition de l'entreprise Multi-Mécanique pour l'installation d'un débitmètre ProcessMaster et l'installation d'une pompe de puisard Tsurumi ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

D'accepter la proposition de l'entreprise Multi-Mécanique Inc pour le remplacement du débitmètre installé sur la conduite d'eau brute et l'installation d'une pompe de puisard, au montant avant taxes de 22 348 \$.

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – MODIFICATION DE LIMITE DE VITESSE ET DE SIGNALISATION SUR LA ROUTE 147 ENTRE LE CARREFOUR GIRATOIRE ET LE PONT MITCHELL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a été informé à de nombreuses reprises dans les dernières années d'une problématique en lien avec la vitesse sur la route 147 ;

CONSIDÉRANT QU'un citoyen a récemment été impliqué dans un accident de la route dans le hameau Huntingville ;

CONSIDÉRANT QUE l'affichage de vitesse aux entrées du hameau sur la route 147 est limité à deux panneaux indiquant une limite de vitesse de 50 km/h;

CONSIDÉRANT QUE la Ville juge que des panneaux indiquant le changement de la limite de vitesse devraient être installés en plus d'un marquage au sol;

CONSIDÉRANT QUE la Ville juge que la diminution de la limite de vitesse à 70 km/h sur le tronçon à partir du carrefour giratoire serait appropriée;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité



De demander au Ministère des transports de modifier la limite de vitesse sur la route 147 entre le carrefour giratoire et le pont Mitchell à 70 km/h;

Et

De demander à ce que de la signalisation soit ajoutée aux entrées du hameau Huntingville indiquant le changement de la limite de vitesse à 50 km/h.

5000-2021-11-15

ADHÉSION ACTI-SPORTS 2021-2022

CONSIDÉRANT QU'Acti-Sports a comme mission de promouvoir, organiser et faciliter la pratique de l'activité physique pour l'ensemble de la population de la MRC de Coaticook ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette

Appuyé par le conseiller Karl Hunting

Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville renouvelle son adhésion à Acti-sports pour 2021-2022 ;

DE désigner les conseillers Karl Hunting et Gaétan Lafond comme représentants de la Ville aux événements d'Acti-Sports.

VARIA

Motion de félicitations au comité tourisme et culture ainsi qu'à Monsieur Pascal Gemme pour l'activité d'Halloween qui fut appréciée par petits et grands.

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucune personne présente.

5001-2021-11-15

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting

Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette

Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h15.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

